

Assemblée municipale fixée au 3 juin 2021  
à la halle de gymnastique de Perrefitte à 20 heures.

**Important :**

**Selon les directives émises par le Conseil fédéral, un plan de protection sera mis en place. Le port du masque sera notamment obligatoire (à disposition sur place) et une liste des personnes présentes sera établie.**

**Les personnes présentant des symptômes ou ayant des doutes sur leurs symptômes sont priées de ne pas participer à cette assemblée. L'accès aux personnes étant placées en quarantaine est interdit.**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice 2020 ;
2. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 45'000.- pour la rénovation des WC de l'école enfantine ;
3. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 35'000.- pour le réaménagement des classes 1h-4h ;
4. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 54'000.- pour différents travaux de rénovation à la halle de gymnastique ;
5. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données ;
6. Discuter et approuver un crédit d'engagement destiné à la réfection du toit du bâtiment communal no 24;
7. Divers.

Remarque : Tout ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement, au bureau communal, un exemplaire détaillé des comptes 2020.

Perrefitte, le 28 avril 2021

Le Conseil municipal